



## QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Une brochure sur des jeunes qui ont choisi la France, qui s'y sont intégrés, qui ont façonné leur avenir malgré toutes les difficultés et les épreuves

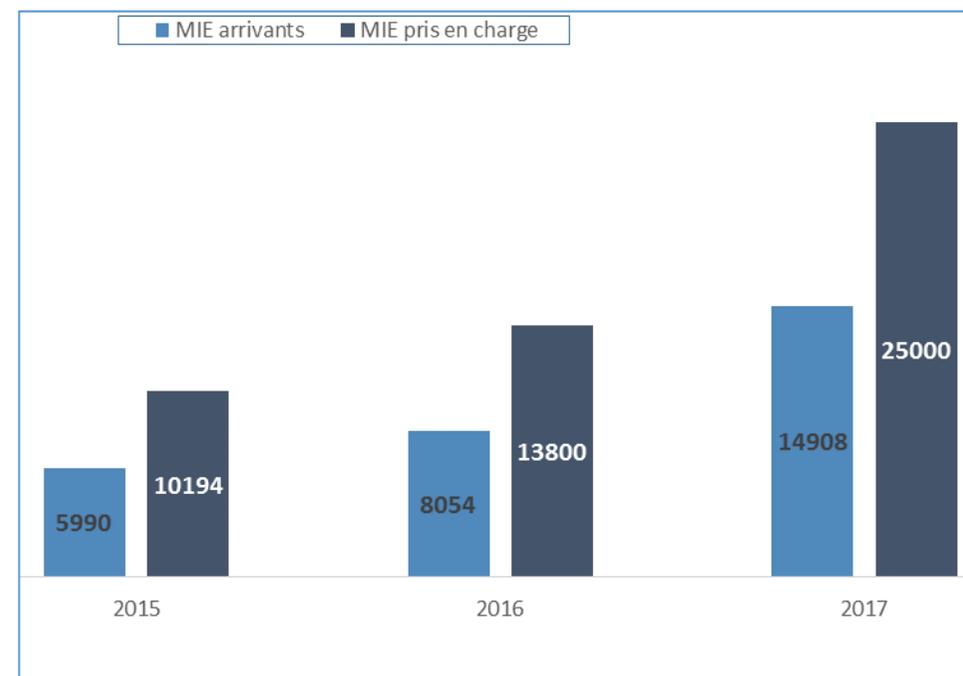
PLATEFORME EN LIGNE : <http://www.france-terre-asile.org/que-sont-ils-devenus>

### CONTEXTE

On les appelle « **mineurs isolés étrangers** », « **enfants séparés** » ou « **mineurs non accompagnés** ». Certains de ces jeunes ont fui des conflits et persécutions dont ils étaient victimes dans leur pays d'origine, et entrent donc dans le cadre du droit d'asile consacré par la Convention de Genève de 1951 et **par la Convention internationale des droits de l'enfant (article 22)**.

La France compte **plus de 25 000 mineurs isolés étrangers pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance au titre de l'enfance en danger**. Pourtant, beaucoup **veulent les voir comme des étrangers avant de les voir comme des enfants**.

Dans le contexte actuel, on observe **une recrudescence des préjugés à leur égard** car l'argument faisant le lien entre sécurité et identité est de plus en plus avancé.



## ENJEUX DU PARCOURS DES MIE EN FRANCE

Pour les mineurs isolés étrangers, l'apprentissage de la langue, l'autonomisation, le développement de leurs compétences sont indispensables à leur bonne intégration dans la société française, et constituent des critères pour obtenir à leur majorité une régularisation et la possibilité de continuer à construire leur vie en France. **Le travail réalisé par les équipes qui les accompagnent est essentiel**, afin de les aider à comprendre leur société d'accueil et s'y intégrer, mais aussi de mieux sensibiliser la société à leur situation.

Afin de **changer la vision actuelle sur les mineurs isolés**, tant dans le regard des médias, de la population française, des pouvoirs publics, des employeurs que dans celui des administrations, il nous a semblé opportun et pertinent de réaliser une brochure afin de **mettre en valeur le parcours de ces jeunes qui ont souhaité vivre en France et y rester**.

Il nous semble d'autant plus urgent de le faire **à l'heure où la mission d'expertise sur les MIE** demandée par le premier Ministre **s'apprête à rendre ses conclusions**.

Au regard d'une [première note diffusée au mois de janvier](#), il semblerait que l'on s'achemine **vers deux options de prise en charge** : soit une prise en charge **uniquement financière de l'évaluation**, soit la **mise en place d'un système interdépartemental global** qui ferait de l'État le décisionnaire en matière de protection des mineurs isolés étrangers. Ce rapport entérinerait ainsi l'idée selon laquelle ces jeunes, avant évaluation, ne sont pas mineurs, et par conséquent ne relèvent pas de la protection de l'enfance.



Mission bipartite de réflexion  
sur les mineurs non accompagnés  
Note  
Janvier 2018

## LA BROCHURE



France terre d'asile a réalisé une [brochure](#) qui sera diffusée largement en version papier ainsi que sur internet et les réseaux sociaux, à destination du plus grand nombre : entreprises et propriétaires, conseils départementaux, institutions, administrations françaises, partenaires associatifs, et plus largement au grand public. Afin de pouvoir illustrer ce phénomène grandissant de l'arrivée de jeunes isolés en Europe, il nous semble essentiel de **donner un visage à ces jeunes** et de faire comprendre qu'il s'agit de **situations très diverses**, de jeunes venus de différents pays, et qui ont en commun une **détermination très forte et une volonté de s'intégrer en France**.

Nous avons ainsi recueilli **des témoignages**, et avons accompagné les récits d'encadrés sur les **enjeux du parcours de ces jeunes** : évaluation de la minorité, demande d'asile, parcours vers l'autonomie, régularisation, etc.

« **ITINÉRAIRES** » **6** portraits de jeunes

« **CHEMINS CROISÉS** » **3** interviews croisées entre un jeune et un.e salarié.e de France terre d'asile

« **ÉCHOS DU TERRAIN** » **3** interviews de salarié.e.s

« **ÉCLAIRAGES** » **7** pages sur les enjeux de la prise en charge des mineurs isolés étrangers en France

## QUI SONT NOS TÉMOINS ?

Sellou, Abdou, Abdoulaye, Ali, Roman, Ruhollah, Esther, Sarah et Manu...originaires de Guinée, du Nigéria, du Népal, de Birmanie, d'Afghanistan, du Sierra Leone, du Ghana...et aujourd'hui couturier, père de famille, étudiante, entrepreneur, aide-soignant, français... Nous avons demandé à plusieurs personnes, de pays différents, d'âges différents, de nous parler de leurs « itinéraires », de **leur accueil en France, ce qu'ils en attendaient, ce qu'ils voulaient offrir à la France, et comment ils souhaitaient aujourd'hui se définir.**

## QUI SONT NOS ÉQUIPES ?

Moussa, Christophe, Lahcen, Sylvain, Emilie et Alexandre travaillent chaque jour dans nos structures d'accueil et d'accompagnement pour les mineurs isolés étrangers. Directeur ou directrice, chef de service, travailleurs sociaux, professeur de français langue étrangère (FLE), ils **œuvrent tous au quotidien pour aider les mineurs à s'intégrer en France** et à se construire un avenir et à devenir autonomes.



## NOTRE ACTION AUPRÈS DES MIE

France terre d'asile intervient en direction des mineurs isolés étrangers **depuis 1999**. Si l'action envers ce public était d'abord fondée sur le cœur de métier de l'association, à savoir l'accompagnement des demandeurs d'asile, avec la création du Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile (CAOMIDA), elle s'est progressivement étoffée et diversifiée pour répondre aux politiques publiques de protection de l'enfance mises en place dans les départements.

Aujourd'hui, France terre d'asile **remplit des missions qui vont de la maraude à la prise en charge pérenne vers l'intégration et l'autonomie de nos jeunes, en passant par l'évaluation et la mise à l'abri**. Le travail auprès des mineurs isolés étrangers est varié et implique la mise en place de dispositifs spécifiques : accueil d'urgence ou prise en charge durable, information et orientation, suivi éducatif, accès à la formation, appui juridique et administratif, accès aux soins et soutien psychologique, loisirs, accès à la demande d'asile, etc.

Le savoir-faire en matière d'accompagnement s'est ainsi considérablement élargi, et se consolide au quotidien **au sein de seize dispositifs et d'une direction thématique nationale**. Il se décline bien sûr en fonction des territoires et selon les contextes, en s'efforçant de garantir aux jeunes le respect de leurs droits tels qu'ils sont définis par la Convention internationale des droits de l'enfant et mis en œuvre par les différents acteurs institutionnels, ainsi que la possibilité de bâtir des projets de vie à la fois réalisables et épanouissants.

### LES DISPOSITIFS ET SERVICES DE FRANCE TERRE D'ASILE



## QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE ACCOMPAGNEMENT

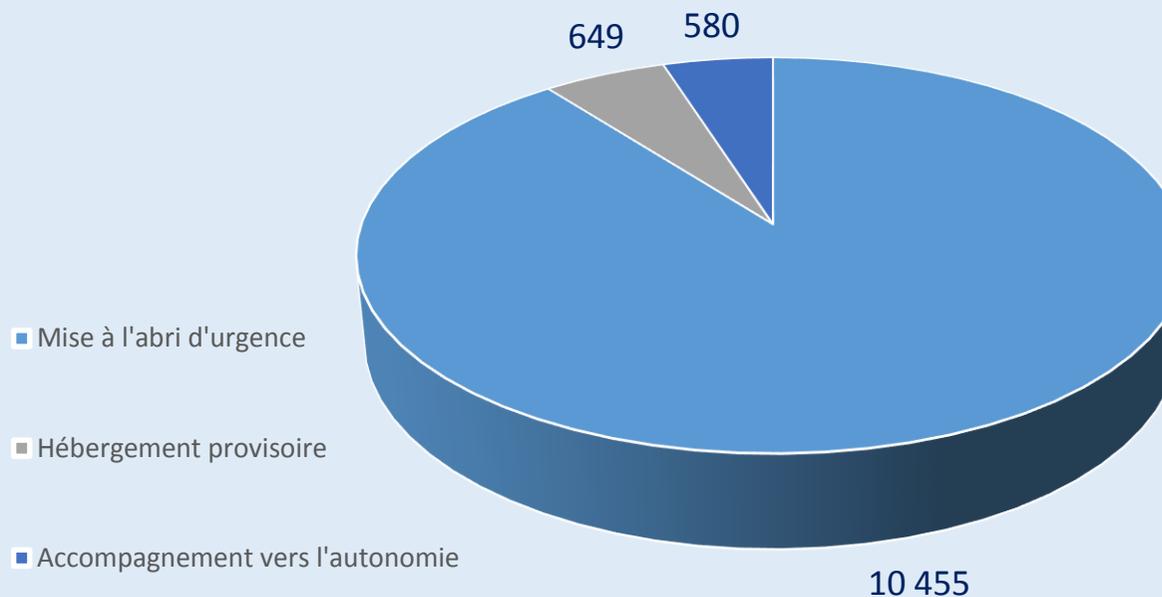
En 2017, France terre d'asile a accompagné **11 684** jeunes dans ses structures de prise en charge des mineurs isolés étrangers

France terre d'asile gère **16** dispositifs d'accueil et de prise en charge des mineurs isolés étrangers en France.

Dans **6** départements : Paris, le Pas-de-Calais, les Hautes-Alpes, le Calvados, la Somme et le Val-de-Marne.

**3 103** personnes se déclarant mineures ont été évaluées par nos services d'évaluation en 2017.

Nombre de jeunes pris en charge par type d'hébergement



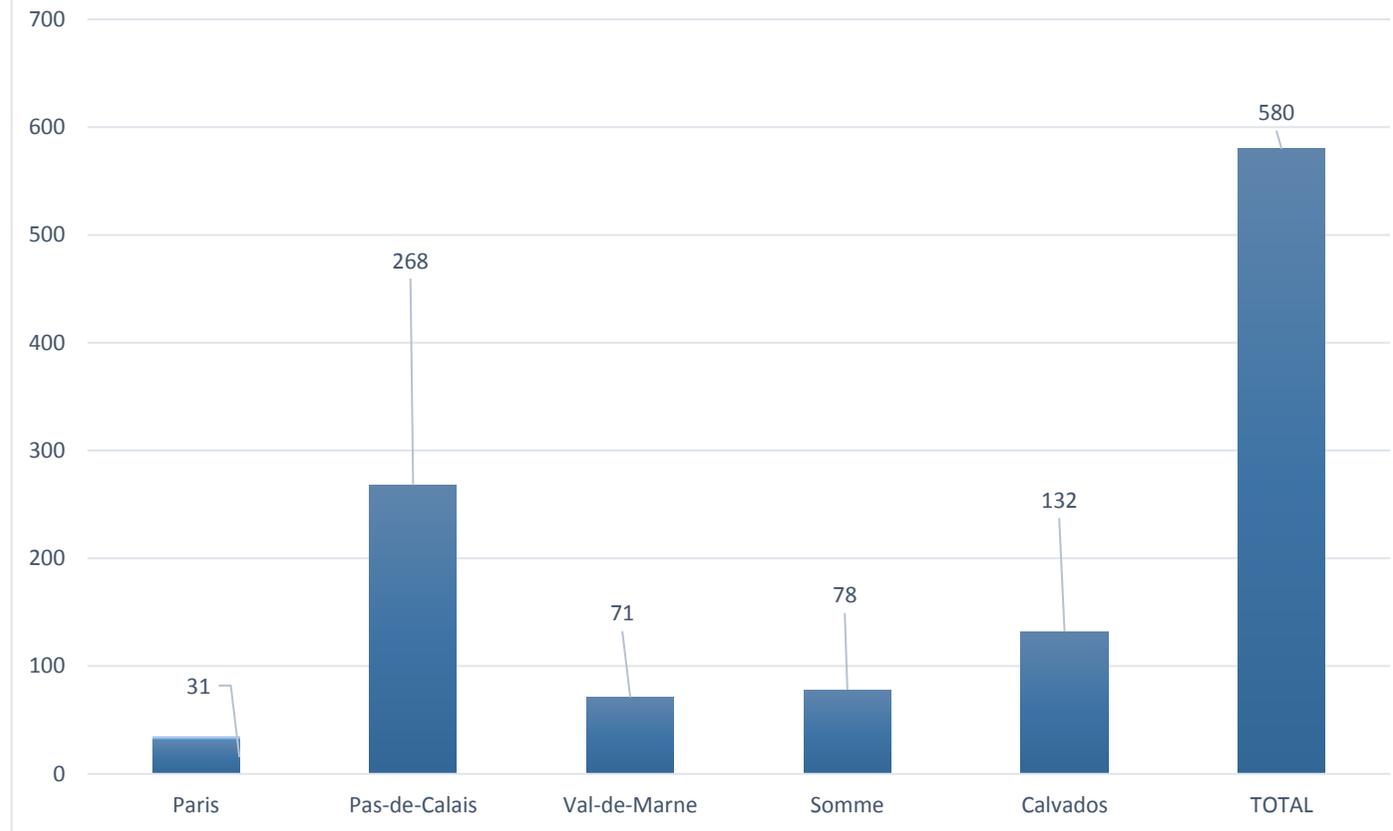
### Définition :

**Mise à l'abri d'urgence** : accueil des jeunes en errance et vulnérables, qu'ils soient ou non en demande de prise en charge au titre de la minorité

**Hébergement provisoire** : hébergement dans le cadre d'une attente de prise en charge pérenne

**Accompagnement vers l'autonomie** : prise en charge pérenne, dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance, pour des jeunes reconnus mineurs par l'Aide sociale à l'enfance.

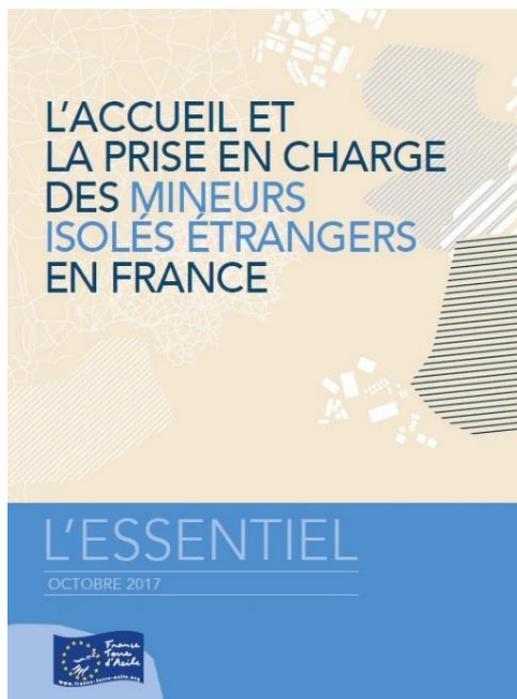
## Accompagnement vers l'autonomie : nombre de jeunes pris en charge en 2017 par département



**92 %** des jeunes accompagnés par France terre dans une structure d'accompagnement vers l'autonomie sont sortis avec un parcours de formation et/ou professionnalisation, dont **34 %** en contrat d'apprentissage

**89 %** des jeunes sont sortis régularisés ou sont en attente d'obtention d'un titre de séjour

# EN SAVOIR PLUS SUR LES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS



France terre d'asile a lancé en octobre 2017 une nouvelle collection de publications intitulées "L'essentiel", qui a pour objectif **d'informer les professionnels du secteur de l'asile, de la migration ou de la protection de l'enfance**. Les Essentiels ont pour vocation de les aider à améliorer leurs connaissances d'une thématique particulière et/ou leur expertise d'une pratique professionnelle.

Pour notre premier numéro, nous nous sommes penchés sur **L'accueil et la prise en charge des mineurs isolés étrangers en France**.

Cette brochure s'adresse à **toute personne s'intéressant à la question des mineurs isolés étrangers et souhaitant acquérir une vision d'ensemble de la thématique**. L'objectif visé est de fournir un éclairage sur les différents enjeux de l'accueil et de la prise en charge de ce public en France.

INTRODUCTION : QUI SONT LES MIE ?	6
ENTRER SUR LE TERRITOIRE	8
ÊTRE RECONNU MINEUR	11
ACCÉDER À LA PROTECTION DE L'ENFANCE	13
> ZOOM SUR LA CIRCULAIRE DU 25 JANVIER 2016 ET LA LOI DU 14 MARS 2016 RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENFANT	15
BÉNÉFICIER D'UN REPRÉSENTANT LEGAL	16
CONSTRUIRE UN PROJET DE VIE	18
SUIVRE UNE SCOLARITÉ	20
> ZOOM SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE	22
ACCÉDER AUX SOINS	24
SÉCURISER SON DEVENIR À LA MAJORITÉ	26
DEMANDER L'ASILE	28
LE RETOUR VOLONTAIRE	31
LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT	32
TEXTES JURIDIQUES CITÉS DANS CETTE BROCHURE	33
POUR ALLER PLUS LOIN	34

## CONTACT PRESSE

Danya BOUKRY, Chargée de l'information

[dboukry@france-terre-asile.org](mailto:dboukry@france-terre-asile.org)

01 53 06 39 93

Réseaux sociaux :

[Facebook](#), [Twitter](#), [Youtube](#) et [LinkedIn](#)